

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18049 - 70ÈME ANNÉE

## Le Syndicat du sucre rappelle les incertitudes

# Qui achètera du sucre réunionnais après 2017 ?

**Dans son dernier numéro, la Lettre du sucre rappelle qu'à deux campagnes de la fin du prix garanti du sucre, la question de savoir qui achètera du sucre fabriqué à La Réunion est toujours posée. Pour le sucre brut, d'autres marchés devront être prospectés mais tout dépend de la subvention supplémentaire de 38 millions pour laquelle la Commission européenne n'a toujours pas donné de réponse. Quant aux sucres spéciaux, l'avenir est suspendu à la signature d'accords commerciaux de l'Union européenne avec de grands pays exportateurs de sucre. Le sucre roux de canne brésilien ou thaïlandais sera-t-il interdit de vente en Europe ?**

**D**ans son dernier numéro, la « Lettre du sucre », journal du Syndicat du sucre de La Réunion s'ouvre sur un éditorial signé par son président, Philippe Labro. Le responsable de Tereos Océan Indien revient sur l'échéance 2017, date de la fin du quota et donc du prix minimum garanti pour le sucre produit à La Réunion. Voici un extrait :

« La décision de l'Union européenne de supprimer les quotas accordés aux sociétés sucrières européennes va bouleverser les équilibres de l'ensemble de cette industrie.

Les DOM français, qui souffrent déjà de handicaps structurels de compétitivité liés à l'éloignement et à l'insularité, seront particulièrement pénalisés par cette réforme. De surcroît, seuls producteurs de sucre de canne en Europe, ils sont exposés à la politique commerciale de l'Union qui multiplie des accords de libre-échange avec des pays tiers producteurs de sucre de canne dans des conditions sociales et environnementales moins strictes et avec des coûts de main d'œuvre beaucoup plus faibles.

Ces évolutions remettent en cause un système qui assurait un débouché certain à l'ensemble de la production sucrière domienne. Les acteurs de filières Canne-Sucre de ces départements se retrouvent donc, à nouveau, devant

un immense défi à relever. À ce sujet, je dois souligner que la mobilisation du gouvernement, au cours de ces dernières semaines, sur le dossier Afrique du Sud a été efficace puisque Bruxelles a finalement accepté d'exclure les sucres spéciaux roux de canne des accords conclus avec ce pays.

À La Réunion, la filière Canne-Sucre a traversé plus de 200 ans d'histoire, a dû et doit surmonter de nombreuses crises. Ce prochain défi nécessitera l'unité de tous les acteurs. »

### Tout dépend d'une subvention

Le président du Syndicat du sucre salue l'annonce de François Hollande de faire de la pérennisation de la filière canne-sucre « une cause nationale », avec en particulier la demande faite par la France d'autoriser une aide supplémentaire de 38 millions d'euros par an à compter de 2017 pour compenser un coût de production plus élevé à La Réunion. Cet éditorial est illustré par une présentation des débouchés de deux productions issues de la canne : le sucre brut et les sucres spéciaux.

« Le sucre de canne, exporté brut, doit être raffiné pour devenir du sucre blanc. Ce sucre est en concurrence avec le sucre de betterave européen », précisent les industriels.

Au cours des 8 dernières années, l'industrie sucrière européenne s'est restructurée : fermeture de près d'une usine sur deux et augmentation du rendement : « Alors que les sucreries continentales, qui ne seront plus limitées en volume à produire, traiteront davantage de betteraves, augmentant fortement leur production de 10 à 20 %, les sucreries de La Réunion ne pourront pas, pour leur part, bénéficier d'économies d'échelle. En effet, les limites géographiques et foncières de l'île ne leur permettent pas d'augmenter les volumes de canne à traiter dans les mêmes proportions ».

La France sera excédentaire, tout comme l'Allemagne, la Belgique et la Pologne. Un débouché pourrait être d'aller vers de nouveaux marchés dans les pays déficitaires en sucre comme l'Italie, l'Espagne, la Grèce ou la Roumanie.

Mais « La compensation des surcoûts de production domiens est nécessaire pour permettre au sucre réunionnais de rester compétitif face au sucre de betterave et d'accéder au marché européen ».

### Sucre roux exclu des accords commerciaux ?

Pour les sucres spéciaux, environ 100.000 tonnes par an à La Réunion,

ils ne peuvent que venir de la canne. Mais en Europe, la demande annuelle n'est que de 250.000 tonnes. Le sucre réunionnais doit faire face aux concurrents suivants : « Maurice, acteur historique de ce marché », « montée en puissance des ACP et PMA qui ont accès au marché européen sans limite quantitative et sans aucun droit de douane », « pays tels que ceux du Pacte Andin (Colombie, Panama, équateur...), bénéficiaires de nouveaux accords signés par l'UE » Les sucres d'Amérique centrale, d'Equateur, de Colombie et du Pérou peuvent entrer en Europe sans taxe. Par ailleurs, l'Europe négocie des

accords commerciaux avec des pays qui sont aussi d'importants producteurs de sucre de canne : Brésil, Thaïlande, Inde notamment. « Il y a donc urgence à obtenir de l'Union européenne qu'elle exclut les sucres spéciaux des accords de libre-échange en cours de négociation. », souligne le Syndicat du sucre.

Les informations publiées dans ce dernier numéro de la « Lettre du sucre » rappellent que l'avenir de la filière canne-sucre dépend de décisions qui se prendront à 10.000 kilomètres d'ici. Pour la moitié de la production, tout dépend du versement d'une subvention supplémen-

taire de 38 millions d'euros pour que le sucre réunionnais puisse être vendu sur de nouveaux marchés en Europe. Pour l'autre moitié, il est demandé à l'Union européenne de refuser l'importation de sucres roux de canne venant de pays avec lesquels elle négocie des accords commerciaux portant sur de nombreux domaines.

Ce constat souligne la nécessité de se mobiliser pour peser sur ceux qui devront décider de l'avenir de La Réunion.

**M.M.**

## **Le gouvernement s'oppose à l'adoption de l'amendement de Paul Vergès sur l'instauration du Congrès**

# **La responsabilité des élus socialistes**

**Décidément, La Réunion est à contre courant de l'Histoire. Alors que tout bouge et que le gouvernement engage pour toute la France une vaste réforme des collectivités territoriales (fusions de régions, nouvelles compétences, suppression des Départements non ruraux en 2020 etc), certains acteurs politiques s'accrochent désespérément à un statu quo dont la mort est programmé.**

L'amendement de Paul Vergès de doter La Réunion d'un Congrès, instance réunissant les élus du conseil régional et du conseil général afin de débattre de la meilleure gouvernance pour La Réunion et de partager une vision du développement de notre île, a en effet été rejeté mardi soir par le Sénat, suite à l'avis défavorable émis par le gouvernement. Or, c'est ce même gouvernement qui avait expliqué à l'occasion d'un premier examen de cette proposition dans un précédent projet de loi que « l'amendement du Sénateur Vergès devait trouver naturellement toute sa place dans le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République ».

### **D'où vient ce revirement ?**

Comment expliquer ce revirement du gouvernement ?

Ce dernier a expliqué sa position défavorable par l'absence d'unanimité des élus à La Réunion.

Il est bien évident que le gouvernement a tenu compte en premier lieu de l'avis des représentants du Parti

Socialiste à La Réunion, notamment des parlementaires socialistes réunionnais. Sur ce plan, notre confrère du journal de l'île relate l'opposition très nette du député socialiste Jean Claude Fruteau, hostile à toute réforme et à la proposition de Paul Vergès. Refuser aux élus de La Réunion la possibilité de débattre de l'efficacité de son organisation institutionnelle actuelle, refuser aux élus réunionnais le droit de faire valoir des propositions spécifiques, priver les élus réunionnais d'un cadre permettant l'élaboration d'un plan de développement adapté au territoire, comme l'a souhaité le président de la République, avoir peur de toute évolution alors même que toute la carte des régions en France va être bouleversée, c'est une position typiquement conservatrice.

Comment peut-on à ce point sacrifier le statu quo et se figer dans l'immobilisme alors que la situation économique et sociale actuelle est catastrophique et qu'elle dicte des changements sur tous les plans ?

### **À l'encontre de la vision du chef de l'Etat**

Du fait de sa situation spécifique de région-monodépartementale, de Région ultrapériphérique de l'Europe, située dans l'océan indien dans un environnement géoéconomique en pleine évolution, il s'avère plus que jamais nécessaire de débattre des la stratégie et des moyens de notre développement.

Lors de son débat avec le CREFOM, le Président de la République François Hollande, s'était exprimé, pour les outremer, en faveur de plans de développement, territoire par territoire. À l'évidence, l'immobilisme du gouvernement à l'écoute des parlementaires socialistes réunionnais traduit un manque d'audace qui va à l'encontre de la vision exprimée par le Chef de l'Etat.

Pendant ce temps, La Réunion prend encore du retard...

**S.J.**

## Edito

### Dimanche 18 janvier : qui sera Nigérian, Camerounais ou Tchadien ?

**P**endant que les regards étaient braqués sur l'attentat contre Charlie Hebdo et ses conséquences, un autre drame se jouait au Nigeria, un pays trois fois plus peuplé que la France.

Amnesty International a mené l'enquête sur des massacres perpétrés par Boko Haram. Environ 2.000 personnes auraient été tuées en quelques jours. Les premiers éléments se fondent sur l'étude d'images satellite montrant l'étendue des destructions, et sur les témoignages de survivants. Voici un extrait du communiqué d'Amnesty :

« À Doron Baga, plus de 3 100 structures ont été abîmées ou annihilées par le feu, ce qui représente la majeure partie de cette ville d'une superficie de 4 km<sup>2</sup>. Un grand nombre des bateaux de pêche en bois visibles le long du rivage sur les images du 2 janvier ne sont plus présents sur celles du 7 janvier, ce qui confirme les témoignages selon lesquels des résidents ont fui en bateau de l'autre côté du lac Tchad.

Un homme d'une cinquantaine d'années a expliqué à Amnesty International ce qui s'est passé à Baga durant l'attaque : « Ils ont tué énormément de gens. J'ai vu peut-être 100 personnes se faire tuer à Baga à ce moment-là. J'ai couru vers la brousse. Ils continuaient à tirer et à tuer alors que nous courions. » Il s'est caché dans la brousse, et a plus tard été découvert par des combattants de Boko Haram, qui l'ont retenu à Doron Baga pendant quatre jours.

Ceux qui ont fui disent avoir vu beaucoup d'autres corps dans la brousse. « Je ne sais pas combien il y en avait, mais nous étions entourés de cadavres, à perte de vue », a dit une femme à Amnesty International.

Un autre témoin a déclaré que les hommes de Boko Haram tiraient à l'aveugle, tuant même des enfants en bas âge et une femme en train d'accoucher. « [L]e petit était à moitié sorti et elle est morte comme ça », a-t-il expliqué. »

La France a condamné ces faits par la voix d'un porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Va-t-elle aller plus loin et répondre aux appels du Cameroun et du Nigeria qui sollicitent le soutien de la communauté internationale pour combattre Boko Haram.

Toujours aucune nouvelle des 200 lycéennes enlevées, plus de 2.000 personnes tuées en quelques jours et des centaines de femmes séquestrées par Boko Haram à la suite de la dernière offensive de ce groupe terroriste selon les témoignages recueillis par Amnesty.

Ce dimanche, une journée d'action est prévue par solidarité avec les victimes de cette guerre.

« Dimanche 11 janvier, nous étions Charlie, Policière, Musulman, Juif, Athée et Français, réunis pour défendre la liberté d'expression d'une même voix.

Dimanche 18 janvier, nous serons Nigérian, Camerounais et Tchadien, tous debout pour défendre la liberté de vivre. », précise le communiqué des organisateurs.

L'élan de solidarité créé par l'attentat contre Charlie Hebdo va-t-il s'amplifier pour sauver des milliers de Nigériens, de Tchadiens et de Camerounais menacés par Boko Haram ?

La France et ses alliés de l'OTAN vont-ils encore s'afficher en première ligne ?

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
70e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## 19.000 sites web français attaqués depuis le 11 janvier

# Une cyber-guerre envisagée

Près de 19.000 sites internet français ont été attaqués depuis le 11 janvier, a annoncé l'Etat-Major des armées. Ce dernier a assuré que les attaques ont été menées par des « hackers islamistes », évoquant une première pour la France, qui est désormais confrontée à une « cyber-contestation ».

A l'occasion d'une conférence de presse jeudi 15 janvier, le vice-amiral Arnaud Coustillière, officier général cyber-défense à l'Etat-Major des armées, a évoqué des chiffres basés, sur ceux « de blogs spécialisés sérieux ». Ainsi, il a été recensé des milliers d'attaques de « défacement », ce qui signifie que les hackers ont tenté de remplacer la page d'accueil des sites « par des drapeaux ou des messages islamistes », a précisé le vice-amiral.

### Des attaques de faible niveau

La veille de cette conférence de presse, François Paget, expert chez l'éditeur de logiciels anti-virus McAfee (groupe Intel), expliquait à l'Agence France Presse, que « plus d'un millier de sites ont été touchés au total, plus ou moins fortement. Ces sites sont majoritairement de petite taille ».

Un constat également présenté par plusieurs acteurs du secteur de la sécurité informatique lors d'une réunion du club de la sécurité de l'information français, Clusif, le 14 janvier. Ces derniers ont présenté leur « Panorama » de l'année 2014, en matière d'analyse de la cybercriminalité.

Ainsi, des sites de mairies, conseils généraux, universités, églises ou entreprises ont subi des campagnes de defacement. Il était possible de lire des messages tels que : « Il n'y a de Dieu qu'Allah », « Death to France » (Mort à la France) ou encore « Death to Charlie » (Mort à Charlie).

Les actions ont été revendiquées par des « cyberdjihadistes » originaires du Maghreb ou de Mauritanie. Pour Frédéric Valette, ingénieur en chef de l'armement et responsable du pôle sécurité des systèmes d'informations au sein de la Direction générale de l'armement, « ces attaques sont de type opportunistes ».

Cela signifie qu'elles sont pour le moment de « faible niveau », car menées par « n'importe quel geek ».



Des messages de ce type affichés lors d'un attaque qui a révélé la vulnérabilité de milliers de site web en France.

Ces attaques exploitent principalement les failles de certains sites internet, qui sont peu ou pas protégés, comme des « écoles ou encore une pizzeria ».

### Une cyber-guerre en vue ?

Face à ces attaques, « une cellule de crise opérationnelle en H24 » a été mise en place d'après le vice-amiral Arnaud Coustillière, afin de protéger « les différentes entités de la Défense des vulnérabilités ». Malgré le nombre impressionnant d'attaques cybernétiques de ces derniers jours, pour Gérôme Billois, expert en sécurité informatique au cabinet Solucom et administrateur du Club de la sécurité de l'information français (Clusif), la France n'est « toujours pas » en cyber-guerre.

Mais il est certains pour de nombreux spécialistes de la sécurité, qui ont assuré au quotidien Les Échos que « jamais le monde n'a été aussi proche de la cyber-guerre. Une cyber-guerre qui n'est pas généralisée (...) » mais « fractionnée, diffuse, mouvante ».

De son côté, Thierry Karsenti, directeur technique Europe de l'entreprise de sécurité informatique Checkpoint, a expliqué à Marianne qu'il est possible de parler de « cyberterrorisme, et d'actions qui peuvent être bien plus graves et déstabilisantes que du défacement ».

En effet, ce dernier a averti qu'« on peut parler de cyberjihad », dont « le défacement n'est que la partie émergée de l'iceberg et la moins dangereuse aussi, car elle n'a pas d'autres conséquences que l'affichage d'une idéologie ». La France a décidé de contrôler internet et de parvenir à répondre aux attaques plus rapidement, en collaboration directe avec le gouvernement américain et européen.

**Céline Tabou**

## Billet philosophique

# Un combat à réunionniser

Les grands rassemblements organisés la semaine dernière dans le monde et à La Réunion suite aux violences tragiques qui ont fait 20 morts en France ont marqué l'actualité et l'histoire universelles, à la fois par leur ampleur et par la valeur de leur message idéologique. En effet, des millions de personnes se sont rassemblées sur la planète pour exprimer leur refus des violences criminelles et leur attachement à des valeurs fondamentales comme la liberté, la paix, l'égalité, la solidarité, la fraternité... Mais quelles leçons sont à retenir de ces événements pour construire réellement un avenir meilleur et créer les conditions d'un beau vivre ensemble ?

À La Réunion, plusieurs penseurs péi ont émis des réflexions pertinentes pour que sur le plan international comme ici-même l'on aille au-delà des émotions, des participations solidaires aux rassemblements et des belles proclamations après les attentats meurtriers en France il y a une semaine. À commencer, par exemple, par le Dr Chanemougame Selvam, de l'association Tamij Sangam, qui a notamment déclaré : « Au-delà de toute dénonciation et condamnation, il convient en toute sérénité de mieux comprendre et analyser les causes profondes qui aboutissent à autant de haine ».

Dans le même esprit, la Dr Catherine Gaud, de l'association Terla les Citoyens en Action, a souligné que « nous devons, face à de tels agissements, faire bloc tous ensemble, unis par la force de nos différences, pour défendre l'essentiel : la liberté, le droit pour chacun de vivre et d'agir pacifiquement selon ses convictions et le respect de tous ». Elle a conclu : « Tous Réunionnais, tous différents, tous unis, face à la bêtise et à l'obscurantisme, levons nous tous pour dire non. L'intimidation, la violence, les menaces, les actes barbares n'auront comme résultat que de renforcer notre soif de liberté, de différences et d'amour de l'autre. Résistance ! ».

### Cesser les hypocrisies

Éric Alendroit, le militant culturel responsable de l'association Ankraké, pose des questions essentielles à ce sujet : « Les dirigeants sont-ils conscients ? Sont-ils dans la volonté sincère de faire autre chose et autrement ? Nous guérirons de nos maux quand nous serons prêts au respect, à l'amour et au partage ». D'où sa conclusion : « Nous guérirons de nos maux quand nous ces-



Un message fort porté lors du rassemblement du 11 janvier sur le parvis des Droits de l'Homme à Champ-Fleuri (Saint-Denis).

serons les hypocrisies, la propagande et l'endoctrinement étatiques. Nous guérirons de nos maux quand le peuple reprendra toute sa place pour exercer son pouvoir confisqué par des élites intéressées et manipulatrices. Grâce au peuple français debout et digne, les terroristes ont échoué mais la vraie victoire pour la paix résidera dans la capacité des peuples à faire face à des dirigeants qui vont persister dans leur politique inspirée de la cupidité et de l'idéologie de la supériorité ».

### Abolir le système néo-colonial

Comme cela vient d'être dit, ce combat doit vraiment avoir à la fois une portée internationale, avec une solidarité de plus en plus intense entre les peuples – à commencer par ceux de l'Indianocéanie –, mais en même temps il doit être réunion-

nisé en faisant respecter les droits fondamentaux de notre peuple. En effet, qu'en est-il de la liberté d'expression comme du pouvoir de décision des Réunionnais et notamment des plus pauvres dans notre pays pour tout ce qui les concerne ? Comment créer les conditions d'une fraternité réunionnaise lorsque les classes dominantes font le maximum pour diviser notre peuple, institutionnaliser des discriminations sociales et culturelles, nier la spécificité de notre identité par l'assimilationisme ? Il n'y aura pas de paix, de liberté et d'égalité à La Réunion sans l'abolition d'un système néo-colonial terrorisant porté par le système capitaliste barbare mondialisé.

**Roger Orlu**

Merci d'envoyer vos critiques, remarques et contributions afin que nous philosophions ensemble... !  
mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

*Di sak na pou di***Amères leçons d'un crime terroriste**

L'immense protestation du peuple de France contre la violence des terroristes restera dans les annales de la République. Elle exhalait une sorte d'indignation tranquille, comme si la condamnation du crime et la solidarité avec les victimes, bien sûr, allaient de soi, mais ne pouvaient se formuler que dans la sérénité. Le refus de céder à la peur, de sombrer dans les affres de la division, s'y est exprimé avec une ampleur inédite, magnifiée par les innombrables échos rencontrés au-delà des frontières de l'hexagone, des rivages de l'Atlantique à ceux de la Méditerranée.

Cette formidable unanimité d'un jour constitue la meilleure dénonciation du crime commis. Mais elle en désigne aussi sans ambiguïté le véritable mobile : provoquer la discorde civile, distiller la haine interconfessionnelle. Entre des individus, des groupes ou des communautés qui n'ont pas nécessairement les mêmes références, la preuve est ainsi faite qu'ils peuvent partager des valeurs communes. Le « non » massif opposé au terrorisme formule aussi une adhésion aux règles élémentaires du vivre-ensemble, il est un « oui » sincère à l'unité nationale.

Comme toute manifestation d'unanimité, celle qui s'est déroulée le 11 janvier 2015, toutefois, a son revers de la médaille. A son insu, elle a jeté un voile pudique sur de multiples non-dits. Passé le moment exaltant d'une communion quasi-universelle, on voit bien que le monde est tel qu'il était auparavant, qu'il n'a pas changé d'un iota. Des millions de manifestants ont

exprimé avec dignité leur rejet de la terreur, mais ce n'est pas leur faire injure de dire que ce rejet ne résout rien. « Rien ne sera plus jamais comme avant », ont dit certains commentateurs optimistes. Il faut l'espérer, mais en est-on si sûr ?

Pour que rien ne fût comme avant, il faudrait d'abord tirer les leçons de l'événement, en analyser les circonstances, identifier la chaîne des responsabilités qui y ont conduit. Or qu'en est-il ? Sans nul doute, la radicalisation d'un petit groupe d'individus se réclamant d'une idéologie sectaire et suicidaire est le premier chaînon de cette chaîne. Les trois auteurs des assassinats en assument la responsabilité personnelle, et aucune excuse absolutoire ne saurait les en dispenser. Coupables du crime commis, ils l'ont d'ailleurs payé de leur vie, ce qu'on peut évidemment regretter, tant il est vrai que vivants ils eussent contribué à faire la part des autres responsabilités.

Ces individus, loin d'être des « loups solitaires », n'ont pas agi seuls. Et surtout, ils n'ont pas conçu dans la solitude de leur repaire la nécessité politique d'une telle violence, ils n'ont pas inventé la justification idéologique nécessaire au passage à l'acte. Soldats perdus du jihad planétaire de seconde génération, ils furent les exécutants d'une opération-suicide dont le modèle, sinon l'ordre, est venu d'en haut. Car la criminalité terroriste de ces ex-délinquants n'est pas une délinquance au carré, mais l'expression dévastatrice d'une violence idéologique, celle qui voue les « kouffars » et autres « mécréants » à l'exécration des

prétendus « vrais musulmans ».

C'est pourquoi le deuxième chaînon de la chaîne des responsabilités qui ont mené au crime, c'est bien cette idéologie née au Moyen-Orient arabe à la fin du 18e siècle, savamment distillée par les prédicateurs wahhabites, dont le jihadisme d'Al-Qaida et de « Daech » est l'ultime avatar. Radicalisée à l'extrême pour justifier le jihad global, cette doctrine morbide apporte à l'entreprise terroriste une caution prétendument religieuse. Elle nimbe abusivement de sacré une subversion violente des sociétés dont les coutumes n'ont pas la chance de correspondre à l'idée que les sectateurs du jihad se font de l'islam.

Si cette idéologie sectaire est l'affaire du monde musulman, il est clair que le monde musulman, dans son ensemble, n'en est pas responsable. Pourquoi le croyant de Tunis ou de Karachi, de Damas ou d'Aubervilliers devrait-il se battre la coulpe à propos d'une idéologie qui n'est pas la sienne ? C'est pourquoi la sommation faite aux musulmans, en tant que tels, de dénoncer le terrorisme jihadiste n'a pas de sens, même s'il est vrai que, le wahhabisme et ses rejetons faisant partie de l'islam, il appartient aux musulmans d'en combattre l'influence.

Problème du monde musulman, l'idéologie sectaire du jihad global ne cessera d'exercer ses méfaits que lorsqu'on lui aura appliqué une solution musulmane. Mais ce combat ne date pas d'hier. Adversaire résolu de la monarchie saoudienne dans les années 1960-70, le raïs égyptien Gamal Abdel Nasser a chèrement payé son désir de moderniser les sociétés arabo-musulmanes. Est-ce un hasard si les régimes nationalistes arabes égyptien, irakien et syrien, respectueux de l'islam mais non confessionnels, ont été systématiquement combattus par l'Occident allié à Israël, avec la complicité des pétromonarchies obscurantistes ?

Pire encore : quelle est, aujourd'hui, la crédibilité de ces dirigeants occidentaux qui n'ont cessé, à la suite de l'administration américaine, de pactiser avec le diable ?

Laurent Fabius n'a-t-il pas déclaré en décembre 2012 que le Front Al-Nosra faisait du « bon boulot » en Syrie ? C'est pourquoi le plus ahurissant, lors de la manifestation du 11 janvier, ce fut la feinte candeur des dirigeants français, comme si le crime revendiqué par Ahmedy Coulibaly au nom de « Daech » n'avait aucun rapport avec les errements de la politique française au Proche-Orient.

Et pourtant, la diabolisation insensée du régime de Damas, les livraisons d'armes à la rébellion, la complicité éhontée avec des pétromonarchies qui en sont les bailleurs de fonds notoires : autant d'aberrations qui ont exposé le peuple français à la vengeance sanguinaire des jihadistes. La France est passée en quelques jours, au cours de l'été 2014, des livraisons d'armes en faveur de la guérilla antigouvernementale en Syrie au bombardement aérien des groupes jihadistes en Irak : comment ces derniers n'auraient-ils pas été furieux de ce revirement incompréhensible ?

Naviguant à vue, influencé par des conseillers à l'incompétence crasse et des experts ayant perdu toute objectivité, François Hollande a mené en Syrie, à la suite de Nicolas Sarkozy, une politique interventionniste dont nous payons aujourd'hui la stupidité criminelle. Contraire aux intérêts de la France, cette prise de parti dans une guerre civile étrangère nous est revenue à la figure comme un boomerang. L'obstination maladroite à vouloir abattre le régime syrien, par tous les moyens, a accouché d'un monstre, le prétendu « Etat islamique », qui est le rejeton abâtardi des politiques française, américaine, saoudienne et qatarie.

Parce qu'ils prétendent combattre aujourd'hui à Paris des terroristes qu'ils soutenaient hier à Damas, les dirigeants de la France ont cru se refaire une virginité en se mêlant à la foule immense de ceux qui ont clamé, sur le pavé de nos villes, leur refus de la haine. Rivalisant en proclamations grandiloquentes, ils ont étalé leur autosatisfaction devant les caméras, comme si cette victoire massive du bon sens était la leur, le tout, comble du grotesque, en compagnie des tortionnaires de la Palestine. Peine perdue : dans la chaîne des responsabilités qui ont conduit au crime terroriste du 7 janvier, c'est hélas l'incroyable cynisme des dirigeants français qui constitue le troisième chaînon.

**Bruno Guigue**

## L'Ukraine et les pro-russes de nouveau en guerre ?

**Depuis plusieurs jours, les pro-russes attaquent l'armée ukrainienne, entraînant d'importants dégâts humains et matériels. La situation laisse présager un retour de la guerre entre les séparatistes et l'armée ukrainienne.**

Les violences se déroulent sur les territoires des « Républiques » sécessionnistes de Donetsk et Lougansk mettant fin à la trêve signée le 9 décembre. Suite à ce regain de violence, l'Ukraine a observé jeudi 15 janvier, une journée de deuil, décrétée par le président Petro Porochenko qui a annoncé la mobilisation de 50 000 soldats supplémentaires.

En moins de 48 heures, deux civils ont péri dans les bombardements, 17 blessés et trois soldats ukrainiens ont été tués. Depuis avril, plus de 4.700 personnes ont perdu la vie dans ce conflit, qui reste encore une impasse.

### Plusieurs villages détruits

Le village de Piski, bastion ukrainien près de l'aéroport de Donetsk, n'existe presque plus », a indiqué un soldat ukrainien à l'Agence France Presse. « C'est détruit. La guerre bat son plein. C'est la première fois qu'ils (les séparatistes) nous bombardent comme ça », a-t-il affirmé. A Avdiïvka, à six kilomètres au nord de Donetsk, le chef de la police locale fidèle à Kiev, Viatcheslav Abroskine, a été signalé d'intenses bombardements rebelles », au même.

Même constat dans le village voisin de Tonenka, des tirs d'artillerie venant des deux camps. Pour un autre soldat interrogé par l'agence, « ils (les séparatistes) nous tirent dessus avec tout ce qu'ils peuvent. On dirait qu'une grosse action (militaire) commence, mais ce sont eux qui l'ont lancée ».

Douze personnes ont été tuées mardi 13 janvier dans un bus touché par une roquette qui visait un barrage ukrainien, a annoncé le chef de la police de la région de Donetsk Viatcheslav Abroskine. Jeudi 15 janvier a été une journée de deuil national, à cette occasion le président Petro Porochenko a décrété trois vagues de mobilisation militaire en 2015. Pour cela, il a rappelé les 50.000 réservistes.

Son décret explique la nécessité d'une réaction adéquate aux menaces causées par les actions agressives de la Russie », qui pèsent sur la « sécurité nationale », l'« indépendance » de l'Ukraine et son « intégrité territoriale ».

### « Je suis Volnovakha »

La phrase « Je suis Volnovakha » est apparue sur internet. Une référence au « Je suis Charlie » lancée en France, suite aux attentats de Charlie Hebdo. « Je suis Charlie » a été lancée en vue de l'organisation d'une marche pour la paix à Kiev, et est utilisé par des milliers de personnes en signe de solidarité avec les victimes.

Sur les réseaux sociaux, Petro Porochenko a écrit que « les cœurs des Ukrainiens et de toutes les nations civilisées étaient unis avec la France après l'attaque terroriste. Aujourd'hui, l'Ukraine appelle à un soutien et une solidarité similaires #JeSuisVolnovakha ».

Pour le secrétaire du Conseil national de sécurité ukrainien, Olexandre Tourtchinov, « deux scénarios » sont possibles pour l'avenir. Soit « la reprise des hostilités à grande échelle et une attaque avec la participation active des forces armées russes, dont les conséquences pourraient devenir une guerre continentale à grande échelle », soit « des tentatives du Kremlin visant à empêcher la stabilisation de la situation en Ukraine ».

De son côté, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe a annoncé le lancement d'une enquête commune avec tous les belligérants de cette guerre civile. Pour sa part, la Russie accuse les Ukrainiens d'être à l'origine de l'attaque contre le bus, causant la mort de 12 personnes.

Le président de la « république » auto-proclamée de Donetsk, Alexandre Zakhartchenko, a quant à lui, assuré que « L'Ukraine se prépare à la guerre. Nous sommes prêts à donner la réponse adéquate. Nous ne sommes pas faibles ».

Face à une telle situation, le sommet de paix entre les présidents ukrainien Petro Porochenko et russe Vladimir Poutine avec la participation de la chancelière allemande Angela Merkel et du président François Hollande paraît compromis. D'autant que la chancelière avait laissé entendre qu'il n'aurait pas lieu si le cessez-le-feu n'était respecté.

**Céline Tabou**

# Oté

## Vanj pou la libèrté ? Sa ni koné !

*Pou sak i pans La Rényon lé né kan zot l'ariv Gillot, ou pou sak i pans La Rényon lé né avèk zot, pétète zot i pans nout péi étan, konm in pé i di, « in bout La Frans » sé in péi la libèrté. Poitan i fo pa i obli nout péi la konète lésklavaz, lo réjime kolonyal, sistèm zangajé lété pa roz, é zordi ankor nou na in sosyété l'inégalité. Sé dir si La Rényon nana léspèryans lo mank libèrté é lo mank l'égalité.*

*Ankor in n'ot afèr la poin si tan tèlman lontan nou la konète la frode éléktoral ; nou la konète la réprésyon kont sak té i vanj pou la libèrté. Donk tousala i fo pa obliyé : i fo pa di lo pasé sé lo pasé, é tousa la pass dann tan la marine a voil. Listoir i fo pa obliyé, sirtou si ni vé pi sa i rokomans.*

*Tousala i vé dir si na in kanpagn zordi pou la libèrté bann zournal, nou lé pour, ni sign dé min mé sa i anpèsh pa nou oir klèr... oir ké souvan dé foi désèrtin konba pou la libèrté i déboush dsi la réprésyon, la guèr, lo bombardman bann péi pa tro loin d'nou é dan so bann péi demoun i konète pa la pé, i viv pa trankil é shak zour zot i oi tyé, oprimé, ésploité épi fane la mor. Donk, pou moin pèrsonèl, ii fo shakinn i rogard ali an fas, pou oir si li la poin arien pou roproush ali. Konm di lo kont, si i san pa bon, mi komans par rogard dsou mon soulyé.*

*Pou lo rè, mèrsi pou bann donèr d'loson, é pou loson zour apré zour zot i vé done anou, m'a dir azot sinplomman : vanj pou la libèrté ? Sa ni koné !*

**Justin**

**In kozman pou la rout : « Baton i shanj de bout »**

An prinsip baton nana dé bout : in bout ou i tienbo dan la min, in bout pou tap desu. Kan i arash baton dann out min, si i nyabou, l'èr-la baton i rotourn kont ou. Sa sé lo sans prop. Dann sans figiré nana profiter in koté, bann z'oprimé l'ot koté. Majine in zour na in révolisyon é baton i shanj de bout. Bann z'oprimé i korij bann z'oprimèr... Mé fransh vérité si bann z'oprimé i libèr azot sé pou libèr la sosyété, donk pou siprime lo baton. Sa i doizète vré dann bann rolasyon nor-sid, konm dann bann rolasyon rantre klas sosyal. Sansa sa i ansèrv de riyin . Lé dir po suiv ? Fé travay zot koko, fé bouy zot matyèr griz, zot va oir si rant-rant ni tonm pa in pé dakor rantre nou.